

PAR COURRIEL,

Le 14 janvier 2022

Objet : Consignes pour retour en classe et gestion des cas de COVID

Chers parents,

Nous sommes très heureux de retrouver vos enfants dès le lundi 17 janvier afin qu'ils poursuivent leurs apprentissages en classe. Voici toutes les informations pertinentes au retour de vos enfants en classe.

Mesures de prévention

- **Aucun élève ne doit se présenter en classe s'il présente un ou des [symptômes liés à la COVID](#), sans avoir passé un autotest de dépistage négatif.**
- **Si votre enfant présente un résultat positif à la COVID, veuillez informer la direction de l'école rapidement.**
- **Les élèves de l'enseignement primaire et secondaire, ainsi que le personnel seront tenus de porter le masque en tout temps** : en classe, dans les aires communes, aux services de garde, lors des déplacements dans l'école, lors des cours d'éducation physique se déroulant à l'intérieur durant le transport scolaire.
- **Les élèves de l'éducation préscolaire devront porter le masque uniquement en transport scolaire.**
- Les mesures d'hygiène, de salubrité et de désinfection continueront d'être appliquées rigoureusement.
- **Pour les élèves de l'éducation préscolaire et primaire seulement qui développeront des symptômes en cours de journée, l'administration de tests de dépistage rapide sera maintenue, avec le consentement du parent.**
- Nous attendons une livraison de **tests rapides pour les élèves du préscolaire et le primaire d'ici la semaine du 24 janvier**. Aussitôt que la commande sera arrivée, **une boîte contenant 5 autotests sera distribuée à chaque élève**. Une seconde distribution aura lieu en février. **Le gouvernement n'a prévu aucune distribution d'autotest pour les élèves du secondaire.**

Vie de l'école et enseignement

- Les activités parascolaires en présence demeurent suspendues jusqu'à nouvel ordre.
- **Un élève en absence pour plus de deux jours à cause d'un isolement se verra offrir des services pour poursuivre ses apprentissages.** Cela pourra prendre diverses formes. Par exemple, un contact quotidien de l'enseignant avec l'élève, l'enseignant qui ouvre sa caméra pour permettre à l'élève de suivre son cours à distance, etc.

Gestion des cas positifs et des contacts (critères de la Santé publique)

- **Seule la personne dont l'autotest est positif sera retirée de l'école.**
- **Les élèves ou membres du personnel ayant été en contact avec un cas positif en milieu scolaire ne sont pas retirés**, et ce, au préscolaire, au primaire, au secondaire.
- **La fratrie et les personnes qui habitent sous le même toit qu'un cas positif [doivent s'isoler 5 jours ou 10 jours selon l'âge et le statut vaccinal et surveiller leurs symptômes](#).**
 - 12 ans et plus adéquatement vacciné : isolement de 5 jours
 - 12 ans et plus non adéquatement vacciné : isolement de 10 jours
 - Moins de 12 ans : isolement de 5 jours. Après 5 jours, fin de l'isolement si autotest négatif.
- **La fermeture des classes se fera seulement dans les situations exceptionnelles.**

ISOLEMENT DES CAS POSITIFS EN MILIEU SCOLAIRE (précisions à venir de la santé publique régionale)	
Élèves de moins de 12 ans (vaccinés ou non)	5 jours d'isolement à compter de l'apparition des symptômes ou du résultat positif Retour en classe après 5 jours (avec port du masque en tout temps et distanciation de 2 mètres pour 5 jours) selon les conditions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Au moins 24 heures sans fièvre, • Test négatif ET <ul style="list-style-type: none"> • Diminution des symptômes.
Élèves de 12 ans et plus et personnel (adéquatement protégés)	5 jours d'isolement à compter de l'apparition des symptômes ou du résultat positif Retour en classe après 5 jours (avec port du masque en tout temps et distanciation de 2 mètres pour 5 jours) selon les conditions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Au moins 24 heures sans fièvre, • Diminution des symptômes.
Élèves de 12 ans et plus et personnel (non adéquatement protégés)	<ul style="list-style-type: none"> • 10 jours d'isolement et retour par la suite.
Élèves à besoins particuliers qui ne peuvent porter un masque	5 jours d'isolement à compter de l'apparition des symptômes ou du résultat positif Retour en classe selon les conditions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Autotest négatif (si le résultat est positif ou qu'il est impossible de faire un test, poursuivre l'isolement durant 5 jours supplémentaires) • Au moins 24 heures sans fièvre ET <ul style="list-style-type: none"> • Diminution des symptômes

Considérant le niveau très élevé de contagion dans la communauté, nous nous attendons à ce que plusieurs élèves et membres du personnel contractent la COVID-19 au cours des prochaines semaines.

Cette situation amènera des ajustements constants de notre part en vue de maintenir les services destinés à vos enfants. Certains services pourraient donc être offerts dans une formule différente si nous sommes contraints par un manque de ressources. Malgré le cœur et les efforts que nous y mettrons, il est possible qu'en dernier recours, des services soient interrompus ponctuellement. Dans tous les cas, nous aurons besoin de votre habituelle collaboration et compréhension afin que nous fassions équipe dans la solution. Soyez assurés d'une chose, la réussite et le bien-être de nos élèves guideront, comme toujours, chacune de nos actions.

Merci de votre collaboration,



Denis Lemaire
Directeur général
Centre de services scolaire de l'Énergie